

1^{ère} ORIENTATION : RENFORCER L'ATTRACTIVITE ET LE RAYONNEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE NOTRE VILLE

Si le développement économique relève d'une compétence exclusive, de par la loi, dévolue à la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, la Ville de Perpignan, « cœur » du territoire de l'agglomération, se doit d'activer différents leviers en ce domaine.

Aménagements urbains, attractivité commerciale, redynamisation culturelle et sportive, valorisation de notre patrimoine historique et touristique, **autant d'actions prioritaires participant au rayonnement et au réveil de notre cité !**

Au-delà même de ces engagements immédiats, la Ville souhaite également se doter, à l'aide de ses propres instruments de veille et d'intervention, d'une véritable stratégie de marketing territorial.

Il s'agira de mobiliser toutes les forces vives locales autour d'un projet ambitieux d'attractivité, de promotion et de développement de notre cité.

CHIFFRES CLES

Population : 122 000 habitants

Superficie : 68,07 km²

A proximité de la côte méditerranéenne et de la frontière avec l'Espagne.

Ancienne capitale du Royaume de Majorque au cours du XIII^e siècle et dotée d'un centre médiéval, avec forte influence catalane.

« Ville-cœur » du territoire de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.

Grand Saint-Charles : 1^{er} marché transfrontalier, 1^{er} pôle d'emploi départemental, soit 9 000 emplois.

Au total, 65 200 emplois concentrés sur Perpignan.

Offre de formations supérieures diversifiées au sein de l'Université de Perpignan (*Via Domitia*).

1 million de nuitées touristiques par an.

Palais des congrès et d'expositions : centre d'affaires et d'échanges (*270 000 journées de tourisme d'affaires et 80 journées/spectacles, rassemblant 40 000 spectateurs*).

Un très riche patrimoine historique *ville classée « d'art et d'histoire » depuis 2001.*

NOTRE AMBITION

Permettre à la Ville de Perpignan, bénéficiant d'un climat très favorable, d'une situation géostratégique exceptionnelle au sein de la région Occitanie et d'un patrimoine culturel et touristique exceptionnel, de retrouver une authentique notoriété et une véritable identité à l'échelle de l'axe méditerranéen, en replaçant, ainsi, notre belle cité, au passé glorieux, sur la carte de France, de l'Europe et du Monde.

Faire rayonner notre cité catalane, en la rendant plus attractive, plus séduisante, plus « désirable » grâce à de nouveaux pôles d'attraction, à la création d'événements inédits et à la promotion de lieux emblématiques.

Faire de Perpignan une place « forte » sur le plan économique mais aussi une destination touristique incontournable ainsi qu'une ville de référence en matière de tourisme « d'affaires » et d'accueil de congrès et de séminaires nationaux, par la rénovation du Palais des expositions et l'amélioration des dessertes aériennes et ferroviaires.

Attirer, à Perpignan, de nouveaux talents et « cultiver » l'esprit d'entreprise, porteur d'innovation technologique dans les domaines de l'économie numérique ou de la construction durable, par le déploiement d'un projet de « ville intelligente » et de lieux collaboratifs et en faisant mieux connaître l'offre de services de notre ville et ce qui fonde sa singularité.

NOS PRIORITES

Réaliser les aménagements structurants de notre ville

Différentes études et acquisitions foncières ont d'ores et déjà été lancées en vue d'engager de nouvelles opérations d'aménagement, répondant à cette exigence d'attractivité nouvelle de notre ville : de l'aménagement des espaces communs de circulation à la prise en compte des besoins de rénovation ou de construction d'équipements publics, intéressant l'activité commerciale et touristique, la vie universitaire ou d'autres services de proximité.

Aménager notre ville et ses espaces publics

. **L'aménagement de l'entrée de ville Nord**, infrastructure lourde, enregistrant une forte densité de circulation, qui s'intégrera dans un paysage urbain, aujourd'hui façonné par le parc de la Pépinière, appelé à être étendu et le Théâtre de l'Archipel, en continuité de l'échangeur du Bas-Vernet. La mise en service de la rocade Ouest de l'agglomération implique, en effet, que ce lieu soit repensé, notamment au travers d'une requalification paysagère. L'enjeu est bien d'envisager une véritable opération de reconquête, reposant sur l'aménagement d'espaces en faveur des mobilités douces, la création, en entrée de ville, d'un parc de stationnement en ouvrage de 600 places ainsi que sur la restructuration du cours Lazare Escarguel.

. **Le traitement de nos grandes voies urbaines**, en vue d'améliorer leur partage au profit des cyclistes, des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Restructurer, transformer et construire

. **La modernisation des équipements du Palais des expositions**, composée de deux parties : d'une part, la création, dans le grand hall, d'une salle de spectacles, **censée assurer une plus grande polyvalence des besoins à couvrir (concerts, salons et congrès...)** et, d'autre part, un aménagement des espaces extérieurs, par l'installation de structures solaires d'ombrage sur le parking existant et de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

. **L'installation en centre-ville de l'intégralité de la faculté de droit dans le campus « Mailly »** appelé à accueillir, d'ici septembre 2022, 1 500 étudiants et 500 enseignants et chercheurs.

Celui-ci comprendra :

- l'installation d'un site de restauration pour les étudiants,
- la réhabilitation de l'immeuble Delacroix et de l'ancienne école Roland, destinés à abriter, en centre historique, des services administratifs, des chercheurs et des salles de cours,
- la transformation de la Bourse du travail en bibliothèque universitaire de droit,
- la construction d'un nouvel immeuble, bordant la rue Côte St Sauveur, conçu pour recevoir un amphithéâtre de 250 places et des salles de cours.

Notre Ville a décidé de privilégier, dans le cadre de la réalisation de ces chantiers et en partenariat avec les entreprises et les artisans des filières concernées, les constructions innovantes, associant l'utilisation de matériaux exemplaires et la recherche de performances énergétiques.

Il en sera de même pour la rénovation de notre patrimoine communal, que ce soit au travers : de l'installation de panneaux solaires en toiture, de programmes de réduction de la consommation d'énergie ou encore du plan de modernisation de l'éclairage public.

Ajoutons que **l'acquisition par notre Ville du bâtiment historique des Dames de France**, en vue sur la place de Catalogne, permet de concrétiser, avec le soutien de la Communauté Urbaine, l'installation, en 2022, de l'Ecole 42, centre de formation dans le domaine du développement numérique.

Ce rachat offre également l'opportunité de réactiver économiquement ce secteur stratégique de la ville, en favorisant l'implantation de nouvelles activités et d'infrastructures de service.

Redynamiser l'activité de nos commerces de proximité

Alors que la crise sanitaire, dont la sortie définitive n'est pas encore annoncée, a handicapé très lourdement, pendant de nombreux mois, l'activité de tous nos commerces de proximité, **la Ville fait de la redynamisation commerciale une priorité absolue.**

Pour rappel, la majorité municipale a mis en œuvre, en 2020, en collaboration avec les professionnels, afin de faire face à cette situation économique dégradée, un plan d'accompagnement volontariste, comprenant notamment :

- une exonération des droits de terrasses extérieures et de loyers commerciaux dont la ville est propriétaire,
- le dégrèvement des 2/3 du montant de la cotisation foncière des entreprises, soient 550 structures concernées relevant de différents secteurs d'activités,
- une opération « tickets parking » dans la limite de 500 tickets par commerçant,
- l'installation d'une plateforme digitale dédiée aux commerces afin de faciliter les consultations « click and collect » 24H/24, la pratique du « drive » et les livraisons à domicile...,
- la gratuité du stationnement de surface pendant les périodes de confinement.

Bien au-delà de ces mesures, certes nécessaires, notre ville, **confrontée à une importante vacance commerciale, doit répondre à un enjeu majeur d'attractivité commerciale, notamment au travers d'une action municipale ciblée de préemption des locaux désertés.**

La Ville s'appuiera, à cet égard et en lien avec les objectifs de l'opération « Action cœur de ville », sur le concours d'un développeur commercial.

Celui-ci sera chargé d'affiner le diagnostic de la situation de notre ville en la matière. Et au-delà, aura pour tâche de mobiliser un réseau d'investisseurs potentiels et des grandes enseignes, susceptibles de réactiver des « pas-de-portes », présents au sein d'artères commerciales fortement passantes et d'autres rues dédiées aux commerces traditionnels.

Sera également installé un conseil consultatif des commerces destiné à renforcer les partenariats en faveur de la vie commerciale et d'engager toute réflexion partagée concernant ses perspectives de développement.

Rendre les commerces plus attractifs, c'est aussi en faciliter l'accès, au travers, notamment, de la gestion du stationnement gratuit et payant sur la voirie.

A ce titre, l'attribution d'une nouvelle délégation de service public en ce domaine permet de consolider la conduite d'une politique cohérente, conciliant, tarifs adaptés, prise en compte des besoins des résidents et des commerçants et optimisation du partage des espaces publics.

La Ville favorisera, également, la pérennisation, après des mois de restrictions sanitaires, de temps forts d'animation tout au long de l'année.

En partenariat avec les associations de commerçants, différents rendez-vous festifs incontournables s'imposent : que ce soit au moment des grandes fêtes traditionnelles de notre ville (la Sanch, St Jean...), de Noël et de la période estivale, propice à la détente musicale en centre-ville ou encore sur les berges de la Têt, au travers du programme « Têt en fête » (alliant ginguettes, activités pour la jeunesse et musique pour tous les goûts...).

Soutenir la création culturelle sous toutes ses formes

Enjeu de société, la politique conduite par la Ville de Perpignan en ce domaine, depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale, témoigne - et alors que la crise sanitaire a handicapé très fortement l'activité - d'un soutien sans faille en direction de tous les acteurs culturels.

« L'art prend l'air », expositions annuelles au sein du centre d'Art contemporain, promotion en faveur de nos musées, augmentation du nombre de soirées de concerts au « Live au Campo », accueil de compagnies en résidence et actions de médiation auprès des jeunes publics éloignés des pratiques culturelles et artistiques... **autant d'initiatives inédites, illustrant cette nouvelle dynamique impulsée depuis le second semestre 2020.**

Un soutien est également apporté au fonctionnement des activités de l'Université du temps libre.

Ajoutons que l'installation, en juin 2021, du comité consultatif de la culture permettra de recueillir l'avis des Perpignanaises et Perpignanais et d'enrichir ainsi la programmation culturelle de la ville.

Cette politique culturelle, couvrant l'ensemble des champs artistiques, s'adosse à des équipements structurants de qualité, à l'instar du Théâtre de l'Archipel (scène nationale), du Conservatoire de Musique à Rayonnement Régional, de la Médiathèque municipale ou encore du Musée d'art Hyacinthe Rigaud.

Au cours de la mandature, d'autres équipements compléteront cette importante offre culturelle, notamment avec **la création d'une médiathèque** dans le quartier du Vernet, **de la réactivation de l'école municipale des beaux-arts** qui consacrera ses enseignements à la pratique amateur pour tous les publics ou encore l'aménagement du **Palais des expositions en salle de concert de 5000 places assises.**

La Ville a également engagé les premières études visant à la construction d'un « Pôle muséal », regroupant, dans un souci de promotion et de meilleure visibilité, le musée des monnaies et médailles, le musée Casa Pairal et le Muséum d'histoire naturelle.

L'enjeu est de créer, sous l'impulsion d'une seule équipe scientifique, une nouvelle dynamique de portage de projets partagés et de renforcer, par là-même, le rayonnement culturel de notre ville.

Dans cet esprit, **la culture, vivante par nature, se doit d'être accessible au plus grand nombre.**

D'importants programmes d'action seront ainsi poursuivis :

- l'organisation de grandes manifestations : Visa pour l'Image, FILAF, Ida y Vuelta, Jazzèbre, Festival International del Disc et de la BD, Festival de Musique Sacrée et à court terme, l'installation d'un festival du Flamenco et d'un salon de la gastronomie,
- la mise en œuvre de la convention pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle,
- l'extension du « pass culture » pour tous les jeunes de 18 ans sans condition de ressources.

La culture c'est aussi le partage et la convivialité. Conçu et animé par la Ville, « Têt en fête », rythmé par des concerts et des projections de films en extérieur, est appelé à devenir, à cet égard, le rendez-vous festif de l'été.

Mettre en valeur notre richesse patrimoniale et touristique

Si les paysages urbains se transforment et s'adaptent à certaines évolutions, les traditions perdurent.

A ce titre, la catalanité fait partie de l'identité de notre ville.

Un institut du Roussillon et du pays catalan sera créé, véritable vitrine pour la langue, l'art et la culture de notre territoire. **Un nouveau salon annuel du livre « Sant Jordi »** verra le jour, lieu privilégié d'échanges et de rencontres avec les auteurs.

Soulignons que **la richesse du patrimoine historique** de Perpignan constitue un atout majeur d'attractivité. Les actions de reconnaissance, de préservation, de conservation et de restauration **représentent un pilier essentiel pour le développement touristique de la ville, que ce soit dans le centre ancien ou au sein des quartiers périphériques.**

D'importants travaux de restauration des monuments permettront d'enrichir le patrimoine ouvert à la visite, gratuite tout au long de l'année, des Perpignanais et des touristes. La chapelle du Tiers-Ordre des Dominicains récemment restaurée est désormais accessible au public. Celui-ci pourra alors découvrir le raffinement d'un intérieur classique, avec ses ferronneries de style Louis XVI ainsi que le somptueux décor du chœur, unique en France.

Un aménagement de Ruscino sera réalisé avec une mise en valeur du site archéologique et l'ouverture de l'exposition « Ruscino : *on est sur la voie !* ».

D'autres bâtiments emblématiques seront restaurés :

- l'aménagement des sols de **l'ancienne église des grands Carmes** (Arsenal) aujourd'hui ouverte à la visite de la population, permettant la tenue de spectacles et de concerts,
- la restauration des intérieurs de **la Casa Xanxo**, et la mise en place du **Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine**.

Des lieux, totalement inconnus des Perpignanais, compléteront cet ensemble, en particulier les architectures remarquables de l'époque du royaume de Majorque, comme le **cloître et l'aile Est du couvent des Dominicains**.

La salle capitulaire du couvent Saint-Sauveur, en continuité avec le Campus universitaire Mailly, fera aussi l'objet d'une restauration, tout comme les façades de **l'Hôtel Pams**.

Enfin, un circuit « lumières » en hyper-centre renforcera cette mise en valeur patrimoniale.

Renforcer l'accès à la pratique sportive pour tous

Faire de Perpignan, grâce à une action publique ambitieuse, une ville sportive pour tous.

Cette nouvelle dynamique, fondée sur un renforcement de l'accès à la pratique sportive pour tous, suppose de réorganiser l'offre globale d'équipements.

A ce titre, notre Ville s'appuiera sur un schéma directeur de la construction et de la rénovation, comprenant, notamment :

- un plan ambitieux de rénovation et de création d'espaces sportifs de proximité dans tous nos quartiers,
- un rééquilibrage géographique des équipes et des clubs sur la ville,
- la remise au norme et en état de différentes installations sportives (stades d'athlétisme, plaines de jeux et gymnases...) et l'amélioration des conditions d'accueil,
- l'agrandissement du Parc des sports proposant la création de nouveaux équipements sportifs structurants au sein d'un espace vert étendu.

Alors que le soutien au sport professionnel et à nos clubs prestigieux (USAP, Dragons Catalans...) est considéré comme un des moteurs du rayonnement de Perpignan, notre Ville porte en effet l'installation d'un centre de formation d'élite et d'entraînement au sud de la ville. L'enjeu est de redonner une véritable cohérence à la vocation de zone de loisirs et d'équipements sportifs du Parc des sports et d'en redéfinir ainsi les usages et les limites.

Une réflexion est également engagée sur l'avenir des stades Aimé Giral et Gilbert Brutus dans le but de mieux accompagner les clubs professionnels sur le long terme.

Notre Ville s'engage à poursuivre un dialogue constant avec les clubs et les associations autour du développement des pratiques sportives et du retour de grands événements régionaux, nationaux et internationaux afin de réinscrire Perpignan sur la « carte » du sport.

ET EGALEMENT :

Créer, en lien avec les missions dévolues à la structure juridique portée par Perpignan Méditerranée Métropole, une mission d'attractivité et de rayonnement, en charge de la promotion de la ville, de l'organisation de rencontres « d'affaires », d'animations touristiques et de l'événementiel et proposer, dans le même temps, un mode de gestion du Palais des congrès et du Parc des expositions, plus adapté à la vocation de ces structures et à la nature commerciale de leurs activités.

Encourager l'innovation territoriale par un développement des infrastructures et des usages numériques afin :

- de rationaliser et d'optimiser, en cohérence avec les objectifs du Plan Climat et de diminution de l'empreinte carbone et dans une recherche d'efficience, l'organisation des services publics municipaux,
- de faciliter la relation directe avec nos concitoyens et de renforcer, grâce à des applications interactives adaptées, l'accès aux services publics de proximité,
- d'en faire un véritable atout pour attirer des porteurs de projets, des activités économiques et des filières de formation,
- d'encourager les modes de travail collaboratifs (télé-travail, co-working...) sur le territoire et un accès, par la formation et la création de lieux dédiés, aux techniques digitales pour tous nos concitoyens.

Programmer la construction d'un « parc à thème », conçu comme un nouveau « phare » d'attraction et dynamisation touristique pour notre territoire, au cœur d'un « triangle » Toulouse-Montpellier-Barcelone, évoquant, au travers de scènes de spectacle et de tableaux thématiques, l'histoire et la culture catalane ainsi que la « traversée » d'époques marquantes : des Romains à Ruscino à l'arrivée des Pieds-noirs et des Harkis, en passant par le Royaume des Rois de Majorque.